PROJET EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

CALC
Salle de l'enfance
Accueil de Loisirs périscolaire
87260 VICQ / BREUILH
Tél. : 05 55 00 73 40
momboissecalc@gmail.com

Présentation de l'Accueil de Loisirs Périscolaire

L'Accueil de Loisirs Périscolaire, est géré par une association de parents bénévoles "Centre d'Animation Loisirs et Culture" (CALC).

HISTORIQUE DU CALC

C'est une association socio-éducative créée en 1987. Elle est régie par la loi du 1er Juillet 1901. Elle a été créée par des parents bénévoles conscients du manque de prise en charge des enfants pendant le temps périscolaire.
Au fil des années le CALC n'a eu cesse de se remettre en cause et de chercher à s'améliorer en intégrant différents projets avec les écoles, la commune puis la Communauté de Communes de l'Issaure (comprenant la commune de Vicq sur Breuilh, Magnac – Bourg et Château – Chervix) et par la suite la communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne (qui comprend 11 communes).
Aujourd'hui, le CALC offre une prestation de qualité par une action en faveur de l'accès au plus grand nombre à la culture, aux sports et aux loisirs par le biais de son ALSH Périscolaire.

L'équipe bénévole est responsable de l'association CALC. Elle peut être enrichie à tout moment, par vous parents, avec vos idées nouvelles. Tout parent adhérent à l'association a un droit de parole. L'équipe bénévole en place tient compte des remarques et conseils de chacun. L'équipe d'animation et de bénévoles travaillent en commun. C'est un groupe d'échanges. Nous avons tous la même volonté permanente d'améliorer la qualité et la diversité des services proposés à la population.

- L'**ALSH périscolaire du CALC** (décrit ci – dessous)

SITUATION GEOGRAPHIQUE

Le C.A.L.C se situe dans le bourg de Vicq sur Breuilh à côté de l'école primaire.
Entouré d'un terrain de foot, de tennis et d'un air de jeu. Il
est à 5 km de l'autoroute et à 25 minutes de Limoges.

JOURS ET HEURES D'OUVERTURES

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi (en période scolaire)
De 7h00 à 8h00
De 16h30 à 19h00

PUBLIC ACCUEILLI

L'ALSH Périscolaire accueille les enfants scolarisés de 3 à 10 ans.
Les activités sont ouvertes aux enfants de l'ALSH périscolaire.

EQUIPE D'ANIMATION

- une directrice animatrice titulaire du BEATEP, référente et garante du présent projet.
- trois animatrices

Du personnel communal est mis à disposition pour l'entretien des locaux.

INTRODUCTION

L'ALSH a pour but d'animer la vie sociale en prenant en considération les besoins de chacun. C'est à dire de promouvoir et de soutenir l'animation socio-éducative à la portée de tous et de favoriser la rencontre des individus et des familles.

Les projets sont élaborés sur l'initiative de l'équipe d'animation cependant ils sont construits de telle sorte que les enfants aient toujours le choix quant aux supports proposés.
L'objectif est de leur faire découvrir diverses activités, de favoriser leur épanouissement et leur ouverture culturelle, d'amener les enfants à vivre en groupe et de favoriser l'accès à l'autonomie.
Les ateliers sont animés par les animatrices de l'ALSH Périscolaire ou par des intervenants extérieurs.
Nous diversifions au maximum le choix des activités afin de répondre le mieux possible aux besoins de chacun.

Nous prenons en compte l'enfant en tant qu'individu à part entière qui peut exprimer ses envies, ses choix et les partager avec les autres.
Chaque enfant à un rythme qui lui est spécifique par conséquent nous essayons au maximum de le respecter. En aucun cas, les contraintes de la collectivité ne doivent l'emporter sur le respect de ce rythme.
Respecter un enfant c'est aussi ne pas porter de jugement de valeur sur lui – même ou sur ses parents.
Nous devons offrir à l'enfant un espace de vie dans lequel il sera en sécurité et se sentira en confiance.

En individualisant au maximum l'accueil de l'enfant, l'équipe d'animation peut travailler en cohérence et harmonie avec ses partenaires de vie (école, famille, intervenants extérieurs…).

Le projet pédagogique représente une référence constante pour l'équipe d'encadrement. Il a pour objectif de la guider dans la prise en charge des enfants : socialisation, relations affectives, utilisation de l'espace, propreté, santé, sécurité, bien être et développement. Il doit aussi permettre de maintenir l'adéquation entre les modalités de fonctionnement et les objectifs fixés.

OBJECTIFS

Objectifs généraux :

- Offrir un service qui répond aux besoins des familles.

L'ALSH se trouvant en milieu rural, nous avons adapté les horaires d'ouverture (7h00) et de fermeture (19h00).

- Proposer à l'enfant et à ses parents un accueil de qualité.

C'est être à l'écoute des familles et disponible dans l'accueil à l'arrivée (inscription) et au départ de l'enfant le soir. L'équipe d'animation prend le temps nécessaire à la discussion que ce soit pour informer ou rassurer les familles.
Nous essayons d'instaurer une relation de confiance avec l'enfant mais aussi avec les parents. S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilité qui témoigne de la confiance que l'on nous accorde.

Objectifs concernant les enfants:

- Permettre aux enfants de découvrir et de pratiquer des activités répondant à leurs besoins et leurs envies.

En effet nous mettons en place des activités dans des domaines bien différents au sein même de la structure ou à l'extérieur avec l'équipe d'animation ou des intervenants afin de satisfaire le plus grand nombre.

- Respecter au maximum les rythmes de l'enfant.

Chacun est différent de part de l'âge mais aussi dans la façon d'appréhender un nouveau lieu, de nouvelles personnes…Il est donc important d'avoir une attitude d'écoute et d'observation par rapport à ce que nous dit l'enfant avec ses mots mais surtout dans ses gestes et comportements (être attentif aux pleurs, à l'excitation, la fatigue, à l'isolement d'un enfant …).

- La socialisation.

Se confronter et appréhender la collectivité avec de nouvelles règles. Il s'agit de se familiariser avec un rythme différent de celui de l'école et de la maison.
Nous mettons en place avec les enfants "l'ABCD de l'ALSH. Il a pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et leurs devoirs mais aussi sur la conduite à tenir pour les animatrices. Cet ABCD sera affiché pour permettre à chacun de s'y référer facilement.
Ces règles ne sont pas immuables, elles peuvent évoluer.

- Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie.

L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme (il n'y a pas un âge où on devient autonome). A chaque étape de son enfance, on va apprendre à se débrouiller seul, acquérir des habitudes (hygiène, alimentation, jeux etc…) sans l'aide systématique de l'adulte puis à l'adolescence, on progresse vers d'avantage d'autonomie.
Tout est mis en place pour que l'enfant puisse au maximum essayer de faire les choses par lui-même (essayer d'accrocher lui-même son manteau, s'habiller, se laver les mains…). Les activités manuelles proposées sont toujours choisies en fonction de l'âge des enfants pour qu'ils puissent faire le maximum de chose par eux-mêmes (collage, découpage…) et qu'ils ne soient pas mis en situation d'échec.

Dans ce lieu de vie, l'enfant est au centre de l'action des animatrices. Ces objectifs énumérés ont tous pour but de favoriser le bien être de l'enfant et de lui permettre de s'épanouir dans cet espace où il va être accueilli.
Tout cela n'est possible qu'à la condition d'accueillir chacun de manière individuelle et singulière, avec le sens du collectif.

Concernant l'équipe d'animation :

- Prendre en compte le projet et faire vivre au quotidien dans sa pratique les valeurs qu'il défend.
- Faire évoluer ses pratiques et être à la recherche de nouvelles activités à proposer.
- Faire partager aux enfants et à l'équipe ses compétences et son savoir – faire.
- S'investir et participer à l'évolution du projet.

Il s'agit avant tout pour l'équipe de veiller au respect et à la sécurité affective, morale et physique de l'enfant.

Il faut un minimum de quatre professionnelles auprès des enfants afin de permettre également à l'une d'entre nous de se détacher pour l'accueil, l'échange avec les parents, un départ, un enfant qui a besoin…

L'AMENAGEMENT DE L'ESPACE

L'ALSH se situe à « la salle de l'enfance » mais il dispose également de différents locaux mis à disposition par la commune et l'école primaire de Vicq sur Breuilh (une convention a été mise en place à cet effet).
Nous profitons aussi de l'air de jeux et du stade qui se trouve à proximité du centre. La conception de la salle de l'enfance permet de pouvoir créer deux lieux bien distincts :

- « l'espace des grands » où nous organisons les ateliers et les jeux divers (jeux de société, coloriage… En ce qui concerne l'aide aux devoirs, nous utilisons les salles de classe de l'école primaire de Vicq sur Breuilh.
- « l'espace des moins de 6 ans » possède « un coin lecture » avec petit canapé et bac à livres. Nous disposons d'ouvrages variés et adapter à l'âge des enfants. Cet espace permet aussi à l'enfant de se mettre un peu à l'écart pour se reposer, jouer seul ou plus au calme.
  Ils y trouveront également des jouets (cuisine, poupées, marchande, outils en plastique…)

  Entre ces deux aménagements, se trouve un espace de jeux avec un grand tableau noir contre le mur, à ras du sol pour que tous les enfants puissent en profiter. Le long des murs sont affichés les dessins ou les créations des enfants réalisées lors des différents ateliers.

L'aménagement de la salle permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres, et au matériel de dessin.

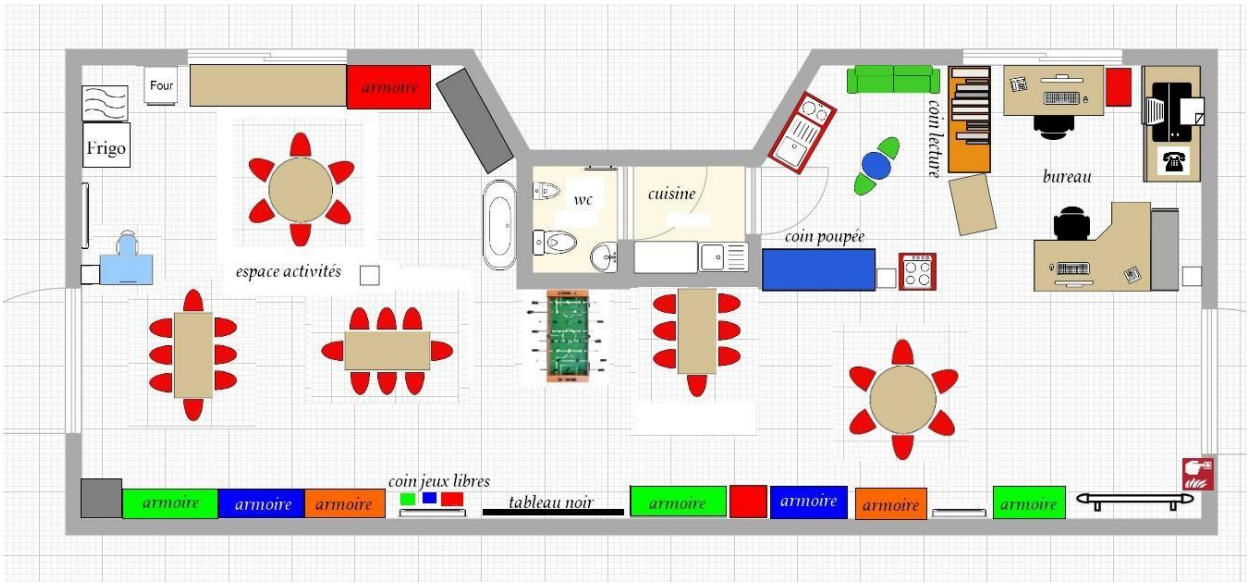

Une pastille de couleur est collée sur les jeux en fonction de l'âge des enfants afin qu'ils puissent se servir tout seul (ex : une pastille rouge sur les jeux des petits, une pastille verte pour les moyens et jaune pour les grands). Pour faciliter le rangement dans l'armoire, les étagères possèdent la couleur qui correspond aux différents jeux (ex : l'étagère du bas possède la couleur rouge qui correspond aux jeux des petits afin qu'ils puissent aller les chercher et aussi les ranger sans difficultés.
Les enfants peuvent aller librement d'un endroit à l'autre.

Les différents endroits veulent être rassurants, conviviaux et adaptés à l'âge des enfants et doivent leur permettre de se sentir bien et de s'approprier le lieu.

Les toilettes se trouvent dans la salle de l'enfance et sont adaptés aux grands, aux personnes handicapés et également aux plus petits avec un W.C à leur taille ainsi qu'un petit lavabo. Toujours dans l'optique de favoriser l'autonomie, nous laissons un accès libre aux toilettes.

A l'entrée du centre se trouve le bureau toujours « ouvert » aux parents ainsi qu'un panneau d'affichage qui permet d'informer régulièrement les adhérents sur les diverses informations concernant l'ALSH et l'association.
S'y trouvent également tous les affichages obligatoires.

A l'extérieur de la salle de l'enfance (devant l'entrée), les enfants disposent d'une surface d'à peu près 80m2. Cet espace est aménagé (maison pour petits, table, chaises et jeux divers) afin que les enfants puissent profiter d'un lieu extérieur chaque fois que le temps le permet.

LES ACTIVITES

A l'opposé d'une conception occupationnelle ou de consommation, nous préférons mettre en place des activités adaptées, toujours proposées mais jamais imposées.

L'équipe d'animation se doit d'être disponible et à l'écoute de chaque enfant. Cela peut passer par la discussion avec un enfant, joué avec un autre, lire une histoire, faciliter la rencontre de plusieurs enfants autour d'un jeu…

Pour la mise en place d'activités spécifiques (théâtre, langue des signes, numérique, musique…) l'ALSH fait appel à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, l'équipe d'encadrement reste garante en ce qui concerne les orientations définies dans ce projet pédagogique.

Afin de répondre au mieux aux attentes des enfants et des familles, nous proposons des activités dans différents domaines.

Toutes ces activités ont pour objectifs :

Art plastique et activités manuelles :

Nous laissons l'enfant être acteur de son projet. Il ne s'agit pas de faire à sa place pour obtenir un meilleur résultat.

- Développer l'imagination
- Développer sa créativité
- Apprendre à se servir de différents matériaux
- Favoriser une certaine autonomie

Les jeux et le sport :

- Le respect des règles
- Le respect des autres
- Développer l'esprit de groupe, l'entraide
- Développer la concentration et la logique
- Savoir écouter les autres
- Savoir occuper l'espace et prendre conscience de son corps

Activités culturelles :

- Développer l'écoute et la concentration
- La tolérance (accepter sa singularité et celle des autres)
- Prendre confiance en soi

DEROULEMENT D'UNE JOURNEE

L'accueil du matin se fait de 7h00 à 8h00.
Ce moment permet à chaque enfant de s'installer à son rythme tout en retrouvant tranquillement les copains. Ils ont la possibilité de choisir entre plusieurs activités (lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire…)

Entre 15h00 et 16h30, la directrice prépare les ateliers prévus pour le soir (recherche d'idées d'activités, vérification et disposition du matériel sur les tables. Ce temps est également consacré aux tâches administratives (mise à jour des groupes d'activités, de la liste des adhérents, de la trésorerie, contact avec les intervenants…)

A 16h30, Surveillance des enfants jusqu'à 17h00 dans la cour de l'école.

A 17h00, les enfants qui ne sont pas partis dans les navettes ou avec les parents, vont se laver les mains pour ensuite se rendre dans la cantine scolaire pour le goûter.
Les enfants se mettent en rang afin de passer un par un devant l'animateur qui les inscrits sur le cahier de présence.
Nous essayons au maximum de varier les goûters tout en respectant un certain équilibre alimentaire.
Nous proposons aussi des goûters à thème. Les animateurs expliquent et questionnent les enfants sur le thème choisi.
Ce temps de pause dans l'après – midi réunit enfants et adultes dans un climat convivial. C'est un temps d'échange, de parole et d'écoute. Il permet le lien entre le temps d'activité précédent et la fin de la journée.

A 17h30 fin du Goûter. Les enfants (du CP au CM2) se rendent dans la salle de classe de l'école avec une animatrice pour l'aide aux devoirs (tous les lundis et jeudis) ou partent avec un intervenant et une animatrice pour une activité à laquelle ils sont inscrits (ainsi que les maternelles). Ceux qui restent à la salle de l'enfance, s'installent avec les animatrices pour une activité ou peuvent circuler librement dans la salle pour des jeux libres.

L'accueil de loisirs périscolaire se termine à 19h00.
Les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de n'importe quel moment entre 16h30 et 19h00.

EVALUATION

Elle se fait de différentes façons :

- A travers le retour spontané dans des temps informels de parents fréquentant la structure.
- Par le nombre de familles adhérentes.
- Par des temps de rencontre en équipe et avec les membres du bureau de l'association
- Par les retours des partenaires concernés et impliqués (CAF, DRAJES, école…)
- Par des questionnaires de satisfactions.

L'évaluation permet à la structure de répondre au mieux aux besoins et attentes des enfants et des familles.
Elle permet de faire évoluer l'activité par des réajustements adaptés.

Le 27 mai 2024